

# INFOGÉA

La newsletter des organismes de gestion agréés au service des petites entreprises et des indépendants

ALLIANCE FCGA UNASA











# Vie de votre OMGA



# OUVERTURE DE NOS BUREAUX À PARTIR DU MARDI O2 JUIN 2020

#### PROTOCOLE D'ACCUEIL

- Accueil du public sur RDV / Se munir d'un stylo
- Port du masque est obligatoire
- 2 personnes maximum à l'accueil
- Respect d'1 mètre minimum entre chaque personne
- Respect des gestes barrières

Notre équipe vous accompagne au mieux par téléphone ou par mail.

Les appels : 0262 21 73 58Les mails : <u>ogea@ogea.re</u>

Information fiscale : Adhérent en profession libérale sans cabinet comptable

ATTENTION NOUVEAU TABLEAU de Retraitement de la CSG CRDS FC CURPS (à utiliser pour votre déclaration fiscale 2035). Rendez-vous dans votre espace privé, sur notre site <a href="https://www.ogea.re">www.ogea.re</a> cliquez sur l'onglet Administratif puis cliquez sur Téléchargement : > Retraitement CSG CRDS CFP CURPS - Notice : cliquez pour accéder au document explicatif.

> Retraitement CSG CRDS CFP CURPS - Calcul : cliquez pour accéder au document de calcul Excel.

#### Information adhésion

Nous vous informons que l'administration <u>fiscale a reporté au 24 août 2020 la date</u> <u>limite d'adhésion à un OGA/OMGA</u>, pour l'exercice ouvert au 1er Janvier 2020, initialement fixée au 31 mai.



# À la une!

#### Cotisations sociales

#### UN NOUVEAU REPORT DES COTISATIONS POUR LE MOIS DE MAI

Le Ministre de l'action et des comptes publics a décidé de reconduire en mai les mesures de report des cotisations et contributions sociales déjà appliquées en mars et avril pour l'ensemble des entreprises qui en ont besoin. *Lire la suite...* 



# Infos fiscales

#### Bénéfices professionnels

#### EXONÉRATION DES AIDES VERSÉES PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ

Le fonds de solidarité créé par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et financé par l'État et les Régions soutient les très petites entreprises touchées par la crise économique, à travers le versement d'aides financières... <u>Lire la suite...</u>



#### BIC / BNC / Revenus fonciers

#### RÉGIME DES ABANDONS DE LOYERS CONSENTIS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Afin de soutenir l'activité des petites entreprises pendant la période d'épidémie, les propriétaires bailleurs ont été incités à renoncer aux loyers qu'ils auraient dû percevoir de la part des entreprises locataires. <u>Lire la suite...</u>

#### Traitements et salaires

#### EXONÉRATIONS DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les rémunérations versées au titre des heures supplémentaires et complémentaires (pour les salariés à temps partiel) sont exonérées d'impôt sur le revenu (CGI, art. 81 quater et art. 1417, IV, 1°, c). Cette exonération est accordée dans la limite annuelle de 5 000 €. <u>Lire la suite...</u>

#### Impôt sur le revenu

#### RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DONS : TAUX MAJORÉ DE 75 % EN 2020

Les dons effectués au profit de certains organismes sans but lucratif par les particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt dont le taux est majoré (75 % au lieu de 66 %). Les versements sont retenus dans la limite d'un **plafond** dont le montant est revalorisé annuellement (552 € en 2019). *Lire la suite...* 



# Infos sociales

#### Mesures exceptionnelles

#### **CORONAVIRUS: POINT SUR LA SITUATION**

L'URSSAF a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les travailleurs indépendants pendant l'épidémie. Une page dédiée sur le site de l'URSSAF reprend toutes les questions / réponses sur les actions mises en œuvre, mises à jour en continu, à destination des lecteurs suivants :... Lire la suite...

## UNE SUBVENTION POUR AIDER LES TPE/PME À ASSURER LA PRÉVENTION AU TRAVAIL CONTRE LE COVID

Pour aider les TPE/PME à financer des équipements de prévention contre le Covid, l'Assurance maladie vient de mettre en place une nouvelle subvention « Prévention COVID » pouvant aller jusqu'à 50 % des investissements réalisés. <u>Lire la suite...</u>

#### Rémunération des salariés

#### FORFAIT MOBILITÉS DURABLES : DES PRÉCISIONS SONT APPORTÉES PAR DÉCRET

La <u>loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019</u> a ouvert la possibilité aux employeurs de prendre en charge les **frais personnels de déplacements domicile- travail** de leurs salariés à vélo (électrique ou non), en covoiturage ou au moyen d'autres engins roulants. <u>Lire la suite...</u>

#### Zoom professions libérales

# NOUVELLE AIDE POUR LES ACTEURS DE SANTE CONVENTIONNÉS DONT L'ACTIVITÉ EST PARTICULIÈREMENT AFFECTÉE PAR L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Un nouveau dispositif d'aides vient d'être créé pour les professionnels de santé libéraux conventionnés et les structures de soins ambulatoires particulièrement touchés par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie de Covid-19. <u>Lire la suite...</u>

#### LES CAISSES DE RETRAITES DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX SE MOBILISENT

Les caisses de retraite des professionnels libéraux continuent à soutenir leurs assurés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Nous faisons le point sur les différentes mesures prises et publiées sur les sites des différentes caisses. <u>Lire la suite...</u>

# Infos juridiques

#### Aides aux entreprises

#### PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT : ÉLARGISSEMENT À DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Afin d'aider les entreprises à faire face à la crise du Coronavirus, le Gouvernement a mis en œuvre à compter du mois d'avril un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros. Lire la suite...

#### FONDS DE SOLIDARITÉ : MAINTIEN EN MAI DE L'AIDE DE 1 500 € ET ÉLARGISSEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Un décret du 12 mai 2020 prolonge en mai 2020 le fonds de solidarité et aménage une nouvelle fois l'aide versée aux entreprises particulièrement touchées par l'épidémie. Rappelons que le premier volet de l'aide consiste dans le versement d'une indemnité couvrant la perte de chiffre d'affaires au titre du mois, dans la limite de 1 500 €. <u>Lire la suite...</u>

#### État d'urgence sanitaire

#### L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE EST PROROGÉ JUSQU'AU 10 JUILLET 2020

L'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 est prorogé jusqu'au vendredi 10 juillet 2020 inclus. *Lire la suite...* 

#### Santé et sécurité au travail

#### **MESURES DE PROTECTION CONTRE LE COVID-19**

Le Ministère du travail a mis en ligne sur son site internet des fiches conseils métiers afin d'aider les employeurs à prendre toutes les mesures de protection qui s'imposent et assurent la santé et la sécurité de leurs employés et de leurs clients. Elles serviront également aux travailleurs indépendants pour se protéger des risques de contamination au Covid-19. Lire la suite...



#### Centres de formalités des entreprises

#### MODALITÉS DE DÉCLARATION AU CFE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de la crise sanitaire, la plupart des centres de formalités des entreprises (CFE) ont fermé leur accueil au public et ne reçoivent plus de dossiers papiers. <u>Lire la suite...</u>



# Infos métiers

#### Travailleurs indépendants

#### DONNÉES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI ET LES REVENUS DES INDÉPENDANTS

L'INSEE a publié l'édition 2020 de l'étude sur l'emploi et les revenus des travailleurs indépendants. Cet ouvrage offre un ensemble d'analyses sur les travailleurs indépendants, population hétérogène qui recouvre à la fois les exploitants agricoles, les commerçants, les artisans et les professionnels libéraux. Lire la suite...



#### Artisans réparateurs de vélos

#### LANCEMENT DE L'OPÉRATION « COUP DE POUCE VÉLO – RÉPARATION »

Dans le cadre du déconfinement, le Gouvernement souhaite encourager la pratique du vélo par les français comme alternative aux transports en commun et a ainsi lancé l'opération « Coup de pouce Vélo – Réparation » avec une aide de 50 euros par personne souhaitant faire réparer son vélo chez un réparateur de cycles, affilié dans le cadre de l'opération. Lire la suite...

#### **Avocats**

#### LIMITER LA PROPAGATION DU COVID-19 AU SEIN DES CABINETS

Si depuis le 11 mai, le déconfinement est autorisé, le Conseil national des Barreaux rappelle que le télétravail doit rester la priorité, une **reprise partielle d'activité en « présentiel »** sera néanmoins possible à partir de cette date lorsque le télétravail ne suffit pas à poursuivre l'activité. *Lire la suite...* 



#### Coiffure-esthétique

# DÉCONFINEMENT, QUELLES MESURES DE PRÉVENTION POUR LES MÉTIERS DE LA COIFFURE ET DE L'ESTHÉTIQUE ?



La Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Centre-Val de Loire a organisé un webinar au sujet des mesures de prévention à mettre en œuvre à l'heure du déconfinement. <u>Lire la suite...</u>

#### COIFFURE: GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Le Ministère du travail a mis en ligne sur son site internet un guide sanitaire adopté par les organisations patronales et syndicales de la branche (CNEC, UNEC, CFDT, CGT, FO, UNSA) à destination des métiers de la coiffure (exercice en salon ou à domicile). Sont abordés dans cette fiche la préparation, la réalisation et la vérification des prestations. <u>Lire la suite...</u>

#### **Fleuristes**

#### UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

La Fédération Française des Artisans Fleuristes (F.F.A.F.) a élaboré à destination des professionnels, salariés et employeurs de la filière une première version du guide et recommandations de bonnes pratiques sanitaires dans le cadre de la crise sanitaire. <u>Lire la suite...</u>

#### Masseurs kinésithérapeutes

#### REPRISE PROGRESSIVE DES SOINS EN CABINET

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes commente la reprise des soins en cabinet. Celle-ci doit être adaptée à la situation sanitaire du territoire et devra s'effectuer de manière progressive afin d'éviter de nouveaux foyers... <u>Lire la suite...</u>

#### DES VISIÈRES SONT DISTRIBUÉES PAR LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil national a fait fabriquer en France 60 000 visières de qualité afin de mieux protéger les praticiens lors des soins qu'ils prodiguent à leurs patients. <u>Lire la suite...</u>

#### Métiers de bouche

#### GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LA RÉOUVERTURE DES MARCHÉS AU 11 MAI

La Fédération nationale des marchés de France, la fédération Saveurs Commerce, la Fédération des fromagers de France et l'Organisation des poissonniers écaillers de France ont rédigé un guide méthodologique à l'usage des maires et des commerçants... Lire la suite...



#### SYNTEC

### GUIDE DE RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Le Ministère du travail a mis en ligne sur son site internet le guide de sécurité sanitaire pour la continuité des activités dans le contexte de pandémie de Covid-19 élaboré par la Fédération SYNTEC et validé par le Ministère, à jour au 24 avril. *Lire la suite...* 

#### **Transport**

#### DÉMÉNAGEMENT : LEVÉE DE L'INTERDICTION DE CIRCULATION

Un arrêté du 2 mai 2020 lève, pour les véhicules effectuant des déménagements, les interdictions de circulation prévues par l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes... <u>Lire la suite...</u>

#### Vétérinaires

### PUBLICATION DU DÉCRET SUR L'EXPÉRIMENTATION DE LA TÉLÉMÉDECINE PAR LES VÉTÉRINAIRES

Un nouveau décret du 5 mai 2020 précise les conditions d'expérimentation pour 18 mois et à compter du 7 mai 2020 de la télémédecine vétérinaire pour réaliser des actes de téléconsultation, télésurveillance, télé expertise, télé assistance médicale et régulation médicale vétérinaire. *Lire la suite...* 

#### Viticulture

#### SOUTIEN EXCEPTIONNEL À LA FILIÈRE VITICOLE

La crise sanitaire due au virus COVID-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture, qui est particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. *Lire la suite...* 



# Chiffres et délais

#### Indices et taux

#### PIB - 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, le produit intérieur brut (PIB) en volume baisse fortement : **5,8 %**, soit la baisse la plus forte sur l'historique de la série trimestrielle, depuis 1949. En particulier, elle est plus forte que celles enregistrées lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-1,6 %) ou au 2<sup>e</sup> trimestre 1968 (-5,3 %). L'évolution négative du PIB au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 est principalement liée à l'arrêt des activités « non essentielles » dans le contexte de la mise en place du confinement à partir de la mi-mars.

Les **dépenses de consommation des ménages** chutent (-6,1 %) ainsi que la formation brute de capital fixe (FBCF), de manière encore plus prononcée (-11,8 %). Au total, la demande intérieure finale hors stocks diminue fortement : elle contribue pour -6,6 points à l'évolution du PIB.

Les exportations chutent également ce trimestre (-6,5 %), de même que les importations, mais de manière légèrement moins marquée (-5,9 %). Au total, le **commerce extérieur** contribue négativement à la croissance du PIB : -0,2 point, après -0,1 point au trimestre précédent. À l'inverse, les variations de stocks y contribuent positivement (+0,9 point).

Source: INSEE, Inf. rap. 30 avr. 2020

#### **EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020**

À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, l'emploi salarié du secteur privé chute de 2,3 %, soit 453 800 destructions nettes d'emploi en un trimestre. Comparé au niveau de la fin du premier trimestre 2019, l'emploi se replie de 1,4 %, soit -274 900 emplois. Il retrouve son plus bas niveau depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2017.

Source: INSEE, Inf. rap. 7 mai 2020

#### DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - MARS 2020

En mars 2020, les dépenses de consommation des ménages en biens chutent de 17,9 % en volume. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois depuis le début de la série en 1980. La consommation de biens fabriqués chute lourdement (-42,3 % après -0,6 %) et les dépenses en énergie baissent fortement (-11,4 % après -0,9 %). Seule la consommation alimentaire augmente nettement (+7,8 % après -0,1 %). La chute de la consommation des ménages en mars 2020 est essentiellement liée à la mise en place des mesures de confinement à partir de la mimars.

Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la consommation des ménages en biens baisse très nettement (-7,3 %).

Source: INSEE, Inf. rap. 30 avr. 2020

#### INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPI) - MARS 2020

En mars 2020, la production chute dans l'industrie manufacturière (-18,2 % après +0,9 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (-16,2 % après +0,8 % en février). Source : INSEE, Inf. rap. 7 mai 2020

ÉCHÉANCIER DU MOIS DE JUIN 2020 (professionnels employant moins de 10 salariés)

OBLIGATIONS FISCALES <u>Lire la suite...</u>
OBLIGATIONS SOCIALES <u>Lire la suite...</u>



# Formations OGEA Réunion

### Webinaire du mois de JUIN 2020 Inscription : formation@ogea.re

- Factures de vente, factures d'achat : ne soyez pas dans l'illégalité ! Date : le 08 juin 2020 Heure : 16h30 Durée : 1h00
- Le démembrement immobilier : une opportunité d'optimisation fiscale

**Date**: le 12 juin 2020 – **Heure**: 14h30 - **Durée**: 1h00

# OPENLAB du mois de JUIN 2020 Inscription : <u>Cliquez-ici</u>

#### **RED SAMURAÏ**

LES SIX CHAPEAUX DE BONO

Date : le 02 juin 2020 – Heure : 10h30 - Durée : 1h30

**Descritif**: Les méthodes de pensée traditionnelles sont généralement tributaires de l'argumentation et de la critique, ce qui les rend conflictuelles et négatives.

Pour dépasser ces limitations, Edward de Bono a développé la "pensée parallèle" qui permet d'organiser la réflexion selon six points de vue – ou modes de pensée – symbolisés par des chapeaux de couleurs différentes.

C'est une méthode de management personnel ou de groupe permettant de traiter les problèmes dont une des conséquences est d'éviter la censure des idées nouvelles, dérangeantes, inhabituelles. Durant cet OpenLab, nous allons expérimenter cette méthode si vous souhaitez monter en compétence sur le sujet pour ensuite l'utiliser avec votre équipe.